

## SECTION 3 | GAM

Les outils pour la personne

### LA PHARMACIENNE ET LE PHARMACIEN : UNE SOURCE D'INFORMATION IMPORTANTE SUR LES MÉDICAMENTS QUI ME SONT PRESCRITS<sup>1</sup>

#### Les questions que je peux poser à ma pharmacienne ou à mon pharmacien

Lorsque votre psychiatre/médecin vous a prescrit un médicament, vous pouvez aussi en parler avec votre pharmacienne ou votre pharmacien. Spécialiste des médicaments, il ou elle pourra compléter les renseignements donnés par votre médecin.

- Nom du médicament pour lequel j'ai des questions à poser :

---

- Quels sont les effets secondaires qui peuvent survenir avec ce médicament ? Et quels sont les effets secondaires qui doivent être signalés immédiatement à mon ou à ma médecin, à ma pharmacienne ou à mon pharmacien ? Autrement dit, quels signes ou réactions anormales dois-je surveiller ?

---

---

---

- Ce médicament crée-t-il une dépendance ?

---

<sup>1</sup> Le contenu de cet outil s'inspire d'une section du document suivant produit par le Regroupement des auberges du cœur du Québec (RACQ) : *Obtenir mieux d'une consultation avec des pros de la santé. Petit guide d'accompagnement pour les intervenants, les jeunes et la famille*. Cet outil a été élaboré par un sous-comité du Groupe provincial GAM du RRASMQ puis validé par ce dernier.

- Ce médicament peut-il avoir des effets à long terme sur ma santé physique (par exemple le diabète, les effets sur les reins, le foie, le cœur, le poids) ?

---

---

- Ce médicament peut-il entraîner des effets non désirés s’il est combiné à d’autres médicaments, à des médicaments en vente libre, des produits à base de plantes médicinales ou encore des drogues ?

---

---

- Y a-t-il des aliments ou des boissons que je dois prendre ou éviter de prendre avec mon médicament (par exemple, le jus de pamplemousse) ?

---

---

- Dans combien de temps l’effet de ce médicament devrait-il commencer à se faire sentir ?

---

---

- À quelle fréquence dois-je prendre ce médicament ? Quand dois-je prendre ce médicament ? (Avant, après ou entre les repas ? Au coucher ? Au besoin ?)

---

---

- Que dois-je faire si j’oublie de prendre une dose du médicament ?

---

---

- Devrais-je éviter de faire certaines activités pendant que je prends ce médicament (par exemple, conduire une automobile) ?

---

---

- Que signifient les symboles qui se trouvent sur le flacon de mon médicament. Le code de mise en garde des médicaments s’applique-t-il à mon ordonnance ? (Ce code identifie les effets secondaires ou les mises en garde que l’on trouve sur les emballages des médicaments).

---

---

- Ce médicament est-il sensible à la lumière, à la chaleur, à l’humidité, au froid ? Comment faut-il l’entreposer ?

---

---

- Avez-vous de la documentation écrite sur ce médicament ?

---

- Existe-t-il une version générique de ce médicament (une copie du médicament d’origine) ?

---

- Ce médicament est-il remboursable en vertu du Régime d’assurance médicaments ?

---

- Quelles sont les précautions à prendre si j’ai à diminuer ou à arrêter ce médicament ? Quels sont les effets de sevrage ?

---

---

---

- Y a-t-il autre chose qu’il est important de savoir concernant ce médicament ?

---

---

Il est très important que vous obteniez une réponse aux questions que vous vous posez concernant les médicaments qui vous sont prescrits. C’est votre droit. La pharmacienne ou le pharmacien peut constituer une ressource importante à cet égard. Par ailleurs, un guide reconnu sur les médicaments peut également fournir une panoplie d’informations pertinentes; la ligne « Info Santé » (811) peut aussi vous aider à trouver une réponse à certaines questions.

La Boîte à outils GAM propose aussi un outil développé par l’Association des groupes d’intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) qui offre des pistes pour aller chercher de l’information sur les médicaments en santé mentale tout en exerçant une vision critique. Voir *Comment trouver toutes les informations concernant les médicaments ?* (section 6)